

## Le fonds de garantie, une réponse au risque de crédit agricole

LE CAS DU FONDS DE GARANTIE POUR L'AMÉRIQUE LATINE



Introduction | La problématique des risques liés au financement agricole | Le fonds de garantie pour l'Amérique latine | Un bilan largement positif sur 10 ans | Des nuances à apporter | Conclusion







© A. Kennes - SOS Faim.

## Introduction

Le risque élevé est très souvent évoqué pour justifier les faibles montants dédiés au crédit à l'agriculture dans les pays du sud. Dans ce contexte, la mise en place d'un fonds de garantie est l'un des moyens existants pour gérer et partager le risque entre les différentes parties prenantes et faciliter une plus grande implication d'institutions financières orientées vers le monde rural. Il s'agit à la fois de favoriser le déploiement de leurs activités et de permettre l'adaptation des produits aux besoins exprimés. C'est dans cet esprit que SOS Faim a créé un fonds de garantie pour les pays andins en étroite collaboration avec des organisations locales de producteurs et de micro finance.

## La problématique des risques liés au financement agricole<sup>1</sup>

Les facteurs d'insécurité liés au financement de l'agriculture sont de deux types : ceux liés directement à l'activité et ceux qui sont liés à une offre non suffisamment adaptée aux spécificités et contraintes de l'agriculture.

### Les risques liés spécifiquement à l'activité agricole

**Avec des risques covariants, un outil comme la caution solidaire n'est pas efficient.**

- | **Les aléas climatiques** (sécheresses, inondations, ...) sont des risques covariants, dans le sens où ils touchent l'ensemble d'une population présente dans une zone donnée. Dans ce contexte, un outil comme la caution solidaire, souvent utilisé en micro finance, n'est pas efficient. Ce type de risque a un impact très important sur l'économie familiale puisque la production et par conséquent les revenus sont menacés pour l'ensemble d'une année. Il peut aussi entraîner une perte de capital productif (on peut penser au bétail) qui est d'autant plus difficile à reconstituer que les intervalles entre années difficiles se resserrent, notamment en raison du changement climatique.
- | **Les aléas sanitaires**, comme les épizooties ou les attaques parasitaires, sont également un risque covariant qui peut être atténué par des prestations de services d'appui efficaces (santé animale, lutte contre les criquets).
- | **Les risques économiques** : ils sont nombreux et liés à l'imperfection des marchés agricoles et l'incertitude des débouchés, aux coûts croissants des intrants agricoles, à des perturbations sur les marchés locaux suite à des importations qui font une concurrence déloyale. Une grande partie de la maîtrise de ces risques dépasse les acteurs du monde agricole et relève des marchés internationaux et de politiques publiques cohérentes nationales et internationales.

<sup>1</sup> Cette analyse est largement inspirée d'un rapport d'étude de faisabilité pour l'Afrique de l'ouest réalisée par le professeur Betty Wampfler à la demande de SOS Faim.





## La mobilisation d'un fonds de garantie permet un partage du risque entre les différentes parties prenantes.



© G. Turine - SOS Faim.

- | **Les risques familiaux** (problèmes de santé, décès) sont plus importants en milieu rural en raison de la concentration de pauvreté qui y règne. Ils peuvent entraîner des dépenses importantes et imprévues et déstabiliser de manière conséquente les budgets familiaux des ménages agricoles. Ils privent temporairement ou définitivement l'exploitation agricole d'une partie de sa main d'œuvre.
- | **Les risques politiques** spécifiques à l'agriculture sont liés à des politiques peu favorables que ce soit au niveau foncier, au niveau de l'organisation des marchés, à un système financier inadapté, ...

Cet ensemble de risques présente un caractère systémique qui demande une appréhension à trois niveaux :

- | Le niveau micro, celui des exploitations familiales ;
- | Le niveau méso, celui des organisations paysannes structurées ;
- | Le niveau macro, celui des politiques publiques en relation avec l'agriculture.

**Les risques liés à une offre de financement inadaptée à la demande spécifique de l'agriculture sont de deux ordres :**

- | **Le dispositif et les outils de financement** ne sont pas bien conçus : il peut s'agir de produits financiers non adaptés à l'agriculture, d'appréciation déficiente de la qualité des dossiers de crédits ou encore d'une mauvaise prise en considération des réalités et des risques socio-économiques du milieu d'intervention.
- | **L'institution de financement rural** connaît des difficultés de choix stratégique, notamment avec une concentration excessive des risques sur une culture dans une région spécifique.

La création d'un fonds de garantie est l'un des outils permettant de gérer ces risques, la palette étant plus large et diversifiée : hypothèques, caution, gage, warrantage agricole, société de caution mutuelle, etc.

La mobilisation d'un fonds de garantie permet un partage du risque entre les différentes parties prenantes : l'institution financière, l'emprunteur et le fonds de garantie lui-même. Ce fonds peut exister dans le cadre d'un projet, être mis en place par un bailleur de fonds ou une organisation agricole, être une institution en tant que telle ou encore faire partie de la politique publique mise en place par un État.

Cet outil n'est en réalité pas nouveau et il a été très critiqué : de nombreux fonds de garantie publics subsidiés pour l'agriculture ont été mis en place dans les pays du sud, en particulier dans les années 1970 et 1980. La plupart de ces fonds étaient centralisés et ont connu de graves difficultés de gestion et de gouvernance (bureaucratisme, corruption, laxisme, ...).



© C. Rasquin - SOS Faim.



Trois modèles se sont dégagés dans la deuxième génération de fonds de garantie qui a succédé aux fonds de garantie publics :

- | Le modèle individuel qui se caractérise par un accord direct entre le bénéficiaire individuel de la garantie, le garant et l'institution financière. Un accord est conclu entre l'institution financière et la banque pour la répartition du risque, au cas par cas.
- | Le modèle du portefeuille: dans ce cas, le fonds se porte garant pour un groupe déterminé d'emprunteurs potentiels auprès d'une institution financière donnée. Des critères sont déterminés, comme par exemple, le plafond et l'utilisation du crédit, les modalités de sélection, le pourcentage de prise de risque, la procédure de réalisation des garanties, ... Dans ce modèle, la relation entre le fonds de garantie et les bénéficiaires de celle-ci est limitée, voire inexistante.
- | Le modèle de l'intermédiaire: dans cette approche, la garantie est octroyée en faveur d'un intermédiaire, que ce soit une institution financière ou une organisation de producteurs. Ceci permet d'ouvrir une ligne de crédit gérée par l'intermédiaire en faveur de ses clients ou de ses membres, selon le statut.

## Le fonds de garantie pour l'Amérique latine

C'est dans le contexte relativement critique évoqué ci-dessus que SOS Faim a lancé, d'abord comme un projet, un fonds de garantie pour l'Amérique latine (Fogal) au début des années 1990. Après une dizaine d'années de mise en œuvre, il a été institutionnalisé et est actuellement une structure de droit péruvien associant une organisation de producteurs péruvienne et une institution de micro finance équatorienne.

Dès le départ, le Fogal a opté pour le modèle de l'intermédiaire, considérant qu'il offre à la fois l'avantage de réduire les coûts de transaction et de dégager une réelle augmentation des crédits octroyés à des catégories bénéficiaires qui n'y auraient pas eu accès sans garantie. En outre, ce modèle permet d'atténuer l'une des critiques souvent entendues dans le cas des fonds de garantie: ils constitueraient un « oreiller de paresse », dans le sens où ils inciteraient des emprunteurs à ne pas rembourser car ils auraient connaissance de l'existence de la garantie. Ce n'est en principe pas le cas dans le modèle intermédiaire. Le risque de laxisme de la part des emprunteurs finaux est dès lors limité. [voir schéma]

### Les types d'acteurs

Les « bénéficiaires »: deux catégories importantes ont existé depuis le lancement du Fogal:

- | Des organisations de producteurs actives dans différentes filières: café, cacao, bananes, quinoa, céréales, anis, arachide, ...
- | Des institutions de microfinance spécialisées dans le financement rural et agricole.

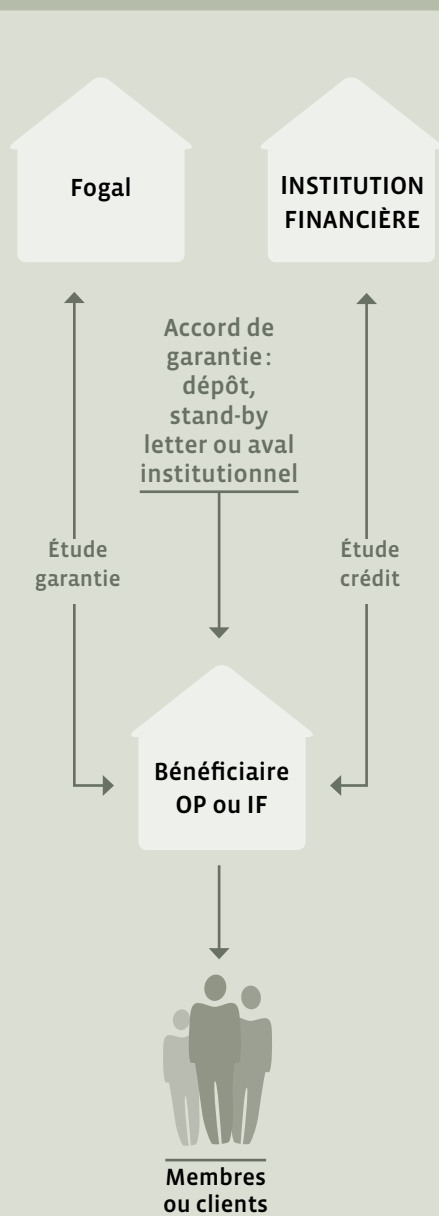
Les institutions de financement: le Fogal s'est développé en privilégiant deux types d'acteurs à ce niveau: les banques commerciales locales (surtout au Pérou) et les entités de financement éthique du nord, parmi lesquelles les principales ont été la coopérative Alterfin (Belgique) et Etimos (Italie).

Deux nouveaux types d'acteurs sont apparus ces dernières années: les banques et institutions publiques et les entités financières locales:

- | Des entités financières locales comme la fondation Fundapro et l'institution financière de développement (IFD) Cidre en Bolivie; les coopératives d'épargne et de crédit Jardin Azuayo en Equateur et Fortalecer, Crediflorida et Los Andes au Pérou.
- | Des banques et entités publiques comme Banco de la Nacion (Pérou) ou la Corporacion Nacional de Finanzas Populares (Equateur)

Le travail avec ces nouveaux types d'acteurs s'est avéré important lors des dernières années et a permis de diversifier les approches (on le verra plus loin) tout en bénéficiant d'effets multiplicateurs intéressants.

### Schéma de la garantie intermédiaire



## Le Fogal est actuellement actif et a un bureau dans trois pays andins



### Les modalités:

- | Une partie prédéfinie de la dette contractée par l'entité bénéficiaire de la garantie est couverte auprès de l'institution financière par le Fogal.
- | Le Fogal et l'entité financière étudient chacun le dossier.
- | Le crédit obtenu permet de financer des crédits aux clients ou membres des IF. Dans le cas des OP, il s'agit le plus souvent de fonds permettant de préfinancer partiellement le paiement de la récolte des membres avant un processus de commercialisation groupée.

La **vision** du Fogal est d'être une référence pour tout ce qui concerne l'articulation de solutions financières pour les petits producteurs ruraux d'Amérique latine. Sa **mission** consiste à apporter des solutions financières innovatrices, efficaces et adaptées aux besoins des petits producteurs ruraux via leurs organisations, les institutions de financement rural et les autres acteurs du développement.



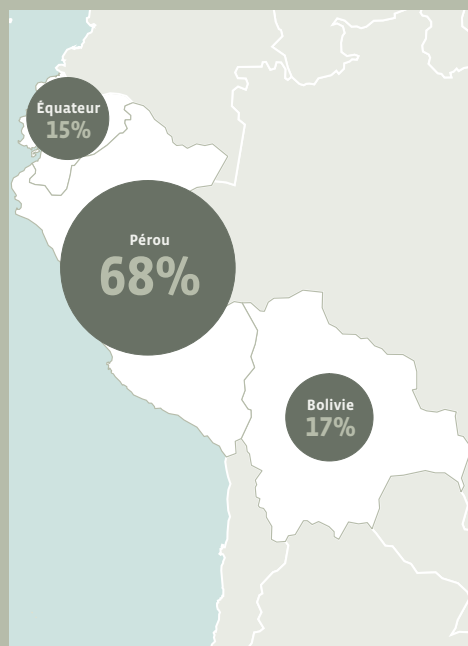
## Le Fogal en quelques chiffres (en dollars américains<sup>2</sup>)

Si le métier principal du Fogal, sa principale raison d'être, est l'octroi de garanties, l'organisation a été amenée depuis quelques années, à développer également une activité de crédit direct qui assure son équilibre financier.

### Evolution d'indicateurs-clés de 2010 à 2014

	2010	2014	Croissance 2014/2010
Patrimoine	3.398.028	4.577.951	+34,7%
Portefeuille total	3.201.959	4.695.238	+ 46,6%
Garanties	2.398.765	3.074.511	+ 28,2%
Crédits	803.194	1.620.727	+ 101,8%
Revenus financiers	144.071	262.894	+ 82,5%
Coûts opérationnels	86.138	179.492	+ 108,4%

### Répartition géographique des activités du Fogal (2014)



- | Les garanties représentent 65% du portefeuille total, les crédits 35%.
- | L'ensemble du portefeuille est rural et agricole pour plus de 90%.

### Répartition entre organisations de producteurs et institutions financières bénéficiaires (2014)

	Volume de garanties	Nombre	Volumes de crédits	Nombre	Total crédits et garanties	Nombre total
OP	39%	8	46%	12	42%	20
IF	61%	15	54%	6	58%	21
Total	100%	23	100%	18	100%	41

En 2014, le taux de charges d'exploitation du Fogal s'est élevé à 4%, ce qui représente le ratio entre les coûts opérationnels et le portefeuille moyen. L'autosuffisance opérationnelle s'est élevée à 140% et la rentabilité des fonds propres a été de 2,15%.

L'effet multiplicateur moyen obtenu sur les garanties s'est élevé à 2,47. Mais il existe de fortes disparités, variant de 1 à 10 selon les cas. Ce sont les banques commerciales locales qui sont le plus frileuses pour octroyer un effet de levier.

<sup>2</sup> Le Fogal est une entité de droit péruvien et sa comptabilité est établie en Nouveaux Sols péruviens. Le taux de change utilisé a été de 3 Sols péruviens pour 1 US\$.



© C. Rasquin - SOS Faim.

**Le modèle intermédiaire permet des articulations entre les différents types d'acteurs.**

## **Un bilan largement positif sur 10 ans : un fonds pérenne, à valeur ajoutée élevée et des résultats probants**

Comme on pourra le constater grâce aux différents exemples donnés, le modèle intermédiaire permet différentes déclinaisons et une diversité d'approches permettant des articulations entre les différents types d'acteurs; dans certaines situations, ces relations sont développées entre des acteurs présents sur un même territoire, dans une optique de développement économique local.

### **Un fonds de garantie pérenne**

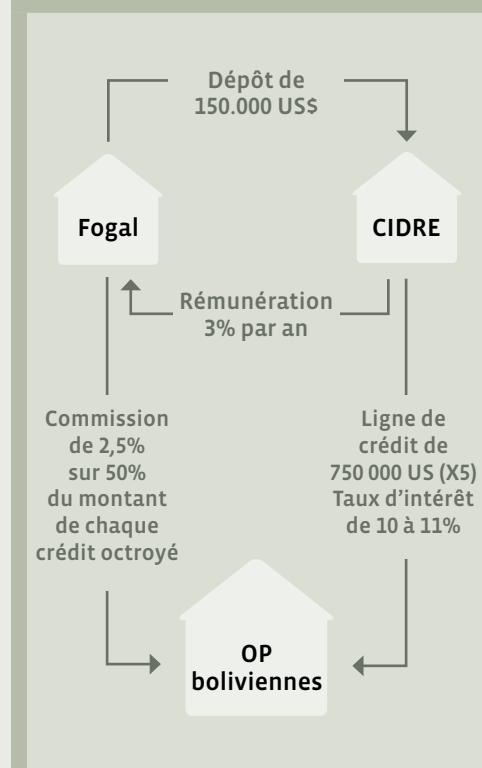
Il s'agissait bien là d'un défi à relever au moment de la création du Fogal en décembre 2004 : maintenir la valeur du fonds constitué par SOS Faim grâce à des apports de la coopération belge (DGD) et de l'Union Européenne.

Depuis sa création, le fonds a accumulé des bénéfices de 1 342 684 sols péruviens (l'équivalent de 443.086 US dollars). Ce montant a permis de renforcer le capital du fonds. Ce cumul est essentiellement le résultat d'une double stratégie :

- | Une analyse et une gestion assez fine du risque grâce à un travail de proximité au niveau de l'identification et du suivi des partenaires du fonds de garantie, tout en maintenant une structure légère.
- | Une diversification progressive de l'activité : après quelques années de fonctionnement, le Fogal a lancé une ligne de crédit direct permettant d'assurer des rentrées financières plus importantes qui assurent l'équilibre durable de l'institution. Cette activité ne peut en aucun cas dépasser 40% du chiffre d'affaires et elle est actuellement équivalente à 35%. Le crédit s'adresse à deux types de « clients » : des partenaires du fonds de garantie ayant un historique sans problème, mais également de toutes petites associations de producteurs nécessitant des moyens financiers de l'ordre de 10 à 15.000 dollars pour lancer une activité économique. Ces associations ne peuvent généralement pas accéder à des crédits d'institutions financières classiques, même avec une garantie. En 2014, cette ligne a notamment concerné 3 associations de pro-



## Dépôt auprès d'un opérateur local



Depuis quelques années, le Fogal a également développé la recherche d'articulations entre le secteur public et le secteur privé.

ducteurs de lait et une association de producteurs d'anis. Ces crédits sont appuyés au niveau du Fogal par un appui en gestion et en comptabilité grâce à des fonds non remboursables obtenus auprès de la coopération belge et de SOS Faim. Le taux d'intérêt demandé sur les crédits varie entre 9 et 10% sur base annuelle.

- | Une autre forme de diversification concerne les garanties elles-mêmes : dans certains cas, un opérateur financier local a été identifié et bénéficie du dépôt d'un montant en garantie : cette démarche permet de générer un multiplicateur important qui a un impact positif sur les commissions générées par la garantie. L'exemple de Cidre en Bolivie en est une illustration [voir schéma].

### Une valeur ajoutée élevée

Le Fogal est bien ancré dans les réalités rurales et agricoles andines, à la fois en développant son propre réseau et grâce aux synergies mises en œuvre avec des partenaires privilégiés du fonds comme SOS Faim, Alterfin ou encore Etimos.

L'une de ses principales valeurs ajoutées est le rôle que l'institution joue dans l'intermédiation entre les organisations de producteurs et les institutions financières. Dans certains cas, le Fogal va jusqu'à appuyer l'organisation de producteurs dans la négociation, réduisant ainsi l'asymétrie d'information bien connue entre les institutions financières et les OP.

Un autre élément de valeur ajoutée est le choix réalisé par le Fogal de se concentrer sur des partenariats avec des institutions de micro finance et des organisations de producteurs de taille encore limitée, de façon à avoir une valeur ajoutée et un impact plus importants. Pour ce qui est des organisations de producteurs, la génération d'emplois directs et indirects constitue un critère prioritaire de sélection. Et dans tous les cas, les questions de respect de l'environnement et l'importance donnée à l'équilibre entre hommes et femmes dans l'organisation sont prises en considération.

Depuis quelques années, le Fogal a également développé la recherche d'articulations entre le secteur public et le secteur privé :

- | Des crédits de faible montant ont permis à des associations de producteurs de lait du Pérou (Cruzpacc et AproIngne) de financer les fonds propres nécessaires à l'accès à des financements non remboursables de l'État (Agroideas).
- | Dans le cadre du financement des petits déjeuners scolaires de l'État (programme Qali Warma<sup>3</sup>), le Fogal a garanti en 2013 un prêt de la coopérative d'épargne et de crédit Los Andes à la coopérative de producteurs de céréales de Chumbivilcas (Cusco), ce qui lui a permis de desservir plus de 100 écoles avec un « chiffre d'affaires » de 6 millions de soles (2 millions de dollars). Les conditions d'accès dans la transparence à ce type de programme sont néanmoins un facteur limitant, de même que les exigences à respecter en termes de qualité et de délai de livraison des produits.

### Des résultats probants

En termes de portée : en 10 années, plus de 100 organisations de producteurs et institutions de micro finance des 3 pays andins (Bolivie, Equateur et Pérou) ont bénéficié des services du Fogal. Ces appuis leur ont permis de disposer de plus de fonds pour réaliser leurs activités économiques (dans le cas des organisations de producteurs) ou pour desservir leurs membres et clients pour le crédit rural et agricole (dans le cas des IMF).

En termes d'amélioration des conditions : le soutien du Fogal a également été un facteur déterminant pour bénéficier d'accès au financement à de meilleures conditions : dans certains cas, le taux d'intérêt des banques commerciales en faveur des coopératives de producteurs de café a été réduit de plusieurs points (2 ou 3) en raison du partage de risque avec le Fogal.

Un cas récent (2014) a permis à une association de producteurs d'accéder au financement pour un investissement grâce à la garantie du Fogal. Il s'agit de l'association des produc-

<sup>3</sup> Qali Warma signifie enfant vigoureux en quechua.







© N. Demartin - SOS Faim.

teurs de « tara » (un tannin) dans le cadre d'un programme ambitieux de reforestation. Cette association compte 152 membres actifs. Le crédit octroyé par la coopérative belge Alterfin porte sur un montant de 160.000 dollars pour une période de 4 ans. La garantie du Fogal couvre 62,5% du crédit au départ et va permettre l'achat d'un terrain de 40 hectares dont 30 hectares seront plantés (18 750 plants au total). Le Fogal entend à l'avenir reproduire ce type d'intervention, orienté vers du crédit d'investissement, l'une des modalités les plus « rares » dans le crédit à l'agriculture.

Deux autres évolutions intéressantes sont à mettre en évidence :

- | Des institutions de microfinance qui ont bénéficié d'un appui initial du Fogal ont pu s'intégrer dans le marché du refinancement et diversifier ainsi leurs sources de financement. Certaines, comme la coopérative Los Andes sont même devenues prêteuses dans le cadre des activités du fonds de garantie.
- | Les entités réceptrices de garanties font de plus en plus confiance au Fogal et acceptent plus facilement des garanties institutionnelles : un engagement à payer en cas de défaut du bénéficiaire, sans dépôt de fonds préalable. Ceci permet une plus grande valorisation des fonds propres, mais augmente le risque global encouru par le fonds.

Enfin, les garanties octroyées par le Fogal ont également permis d'intégrer des organisations de producteurs dans la chaîne de valeur à l'exportation (surtout le café, mais aussi le cacao, les bananes, ...) ou encore sur les marchés locaux, avec un impact certain sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme Qali Warma cité ci-dessus en est un bon exemple.

Trois cas sont brièvement présentés ci-dessous :

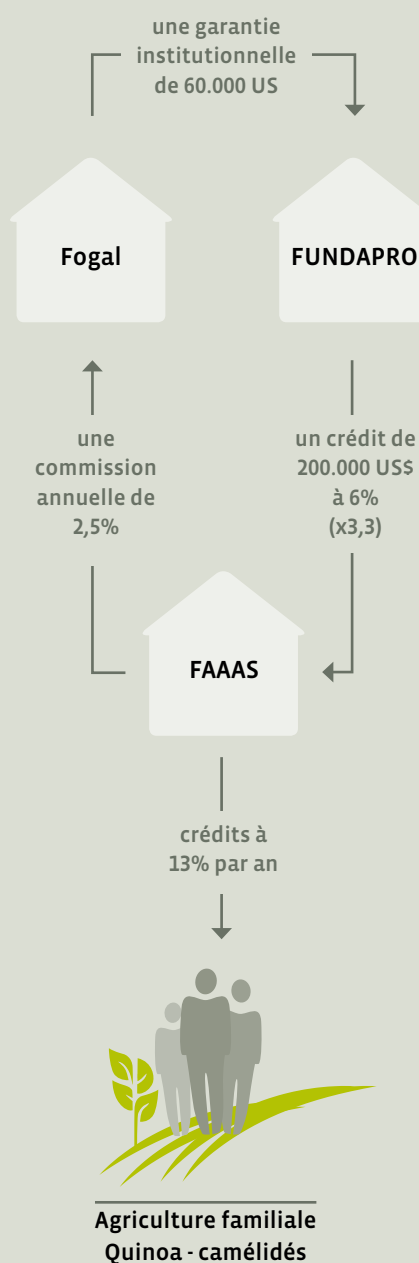
- | La relance des coopératives de producteurs de café dans la région de Junin au Pérou dans un contexte de crise.

De nombreuses coopératives de producteurs de café de la région étaient très affaiblies dans les années 1990 à cause de la présence de mouvements comme le sentier Lumineux. Plusieurs dirigeants ont été assassinés ; des bâtiments et équipements ont été détruits. C'est dans ce contexte que le Fogal est intervenu, notamment auprès des coopératives de La Florida, Pangoa et Satipo pour leur permettre de renouer avec l'accès à des crédits bancaires commerciaux qui ont permis de relancer leurs activités économiques de collecte, de transformation et d'exportation de café.



© V. Pissort - SOS Faim.

## Schéma de garantie institutionnelle



Deux entités financières ont bénéficié au début de leur existence et pendant plusieurs années d'une garantie du Fogal. Elles sont maintenant devenues des références au niveau du crédit rural dans leur pays.

La financière Confianza (basée à Huancayo) a été appuyée par une garantie de 75.000 dollars du Fogal jusqu'en 2005. À l'heure actuelle, cette entité compte plus de 350.000 épargnants (avec 290 millions de dollars d'épargne) et 222.000 emprunteurs (avec 474 millions de dollars de portefeuille en cours)<sup>4</sup>. La première garantie du Fogal a permis à Confianza d'obtenir la confiance d'investisseurs sociaux internationaux et a facilité un développement exceptionnellement rapide.

Le parcours de FIE en Bolivie est semblable. FIE a également reçu une garantie de 75.000 dollars du Fogal pendant ses premières années d'existence. Aujourd'hui, FIE s'est transformée en une banque dont le portefeuille de crédits est supérieur à un milliard de dollars, avec plus de 238.000 emprunteurs actifs. Les dépôts collectés s'élèvent à 853 millions de dollars : il y a plus de 824.000 épargnants.

Une institution de micro finance créée par l'association nationale de producteurs de quinoa (Anapqui) en Bolivie orientée uniquement vers le crédit productif et l'exploitation agricole familiale.

FAAAS<sup>5</sup> est une entité financière communautaire (EFC) créée par Anapqui en 2010. Chaque membre apporte en capital l'équivalent d'un quintal de quinoa (soit 700 Bolivianos ou 101,3 dollars). Le portefeuille actuel de la financière varie entre 2 et 2,5 millions de dollars selon le moment de la saison agricole et est principalement tourné vers la production de quinoa organique et vers l'élevage de camélidés. Les taux d'intérêts demandés par FAAAS à ses membres sont de 13% par an.

Une collaboration avec le Fogal a été initiée : c'est la fondation privée bolivienne Fundapro qui bénéficie de la garantie selon le modèle de l'intermédiaire classique. [voir schéma]

## Des nuances à apporter

### La difficulté avec les banques commerciales locales

Cet élément a déjà été mis en exergue plus haut : même si dans certains cas, la bonification du taux d'intérêt est permise grâce à l'octroi de la garantie, les banques commerciales locales restent les plus frileuses pour octroyer un effet de levier sur le montant du crédit octroyé. Pendant les dernières années, le Fogal a donc mobilisé de l'énergie pour développer une approche alternative avec des institutions financières rurales (IMF, coopératives, fondations) plus ouvertes à négocier un effet multiplicateur.

### La gestion de la concentration des risques

Les exemples donnés montrent clairement que des filières orientées vers le marché international du commerce équitable, comme le café et le cacao, offrent plus de perspectives pour des montages financiers impliquant des garanties. Cela a conduit le Fogal à concentrer une partie importante de son activité dans ces secteurs, certes avec des coopératives de petits producteurs ruraux, mais avec une concentration des risques qui le rend plus vulnérable à tout facteur covariant affectant la filière : c'est notamment le cas actuellement pour le café au Pérou avec la maladie de la rouille du café. Depuis 2 à 3 ans, le Fogal mène donc une politique de diversification active de ses engagements.

### Trois opérations soldées par un appel de la garantie

Malgré les précautions prises, après 9 années sans défaut, 3 garanties ont été appelées jusqu'à la fin de l'année 2014, pour un montant total équivalent à 250.000 dollars (150.000 dollars avec des producteurs de café ; 100.000 dollars avec une institution de micro finance internationale). Ces défaillances restent néanmoins modérées en pourcentage par rapport au nombre cumulé d'années d'activités et au capital engagé par le Fogal. Elles représentent en effet l'équivalent de 5,4% du patrimoine du Fogal en 2014.

<sup>4</sup> Consultation du Mix Market le 31 mars 2015.

<sup>5</sup> Financiera Asociación Agropecuaria del Altiplano Sur.





**En 10 ans,  
le fonds  
de garantie  
a servi plus de  
100 organisations  
avec des résultats  
probants.**

### Une pérennité permise grâce aux subsides

Si le Fogal a pu se pérenniser en tant qu'outil d'appui au développement rural et agricole, cela a été acquis grâce à des subsides. En d'autres termes, une dotation en capital sans coût de cette ressource a été nécessaire pour lancer l'activité. Comme mentionné ci-dessus, le fonds équilibre ses comptes mais ne dégagne qu'une rentabilité légèrement supérieure à 2% sur ses fonds propres. Ce niveau n'intéresse pas nécessairement de nombreux investisseurs.

### Conclusion

Les fonds de garantie sont l'une des solutions permettant de réduire les risques liés au financement de l'activité agricole. Après une génération de fonds de garantie publics subsidiés qui ont multiplié les échecs, SOS Faim a mis en place un fonds qui utilise l'approche de l'intermédiaire, où la garantie est octroyée en faveur d'institutions financières ou d'organisations de producteurs.

Le bilan sur 10 années est largement positif. Institutionnalisé depuis 2004, ce fonds a réussi à se pérenniser et même à se capitaliser tout en démontrant une réelle valeur ajoutée, notamment par le rôle de mise en relation et de création de collaborations entre acteurs de nature différente, venant des mondes de la finance et des petits producteurs ruraux.

En 10 ans, le fonds de garantie a servi plus de 100 organisations avec des résultats probants : le développement d'activités économiques d'organisations paysannes ; l'augmentation de la surface financière d'institutions de financement rural ; et dans les deux cas, l'accès à des financements à des conditions plus attractives, que ce soit en terme de durée des crédits ou de taux d'intérêt.

Des défis restent néanmoins à relever, notamment dans la négociation de collaborations plus constructives avec des banques commerciales locales et pour une encore plus grande distribution des risques que ce soit en termes géographiques ou sectoriels.



© C. Soto - SOS Faim.



© C. Soto - SOS Faim.



## SOS Faim

Ce numéro de *Zoom Microfinance* a été rédigé par Marc Mees, responsable de la gestion des connaissances pour SOS Faim.

SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg sont deux ONG de développement actives dans la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine. En privilégiant une approche de partenariat avec des acteurs locaux, les deux SOS Faim soutiennent l'agriculture familiale en fournissant aux paysans du Sud un appui technique, organisationnel et financier et en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord aux problématiques liées à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Parallèlement à *Zoom microfinance*, SOS Faim édite *Dynamiques paysannes*, une publication consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez également retrouver cette publication en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

### Les derniers numéros de *Zoom microfinance* ont concerné

- + n° 43 Effets de la réglementation en microfinance : le cas de l'Afrique de l'ouest
- + n° 42 Une microfinance de plus en plus verte : tendance lourde ou effet de mode ?
- + n° 41 Le Paidek : 20 ans pour construire une réponse solide et adaptée aux besoins de financement des acteurs économiques du Kivu
- + n° 40 Développer le financement rural grâce aux synergies entre acteurs publics et privés
- + n° 39 Gestion de la performance sociale – L'expérience de SFPI (Specialized Financial and Promotional Institution) en Éthiopie

#### Éditeur responsable

Freddy Destrait,  
4 rue aux Laines,  
B-1000 Bruxelles  
(Belgique)

#### Coordination

Marc Mees  
[mme@sosfaim.org](mailto:mme@sosfaim.org)  
T 32-(0)2-511.22.38  
F 32-(0)2-514.47.77  
[info.be@sosfaim.org](mailto:info.be@sosfaim.org)  
[www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

#### Graphisme

[www.marmelade.be](http://www.marmelade.be)

*Zoom microfinance*  
est imprimé sur du papier recyclé

*Zoom microfinance*  
est réalisé avec le soutien de  
la Direction générale de la Coopération  
internationale de Belgique.

Les opinions représentées dans la présente  
publication n'engagent que leurs auteurs.

### SOS Faim Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |  
T 32-(0)2-511.22.38 | F 32-(0)2-514.47.77 | [info.be@sosfaim.org](mailto:info.be@sosfaim.org)

### SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo, L - 4141 Esch-sur-Alzette (Luxembourg) |  
T 352-49.09.96 | [info-luxembourg@sosfaim.org](mailto:info-luxembourg@sosfaim.org)